

Saint-Germain-de-Calberte

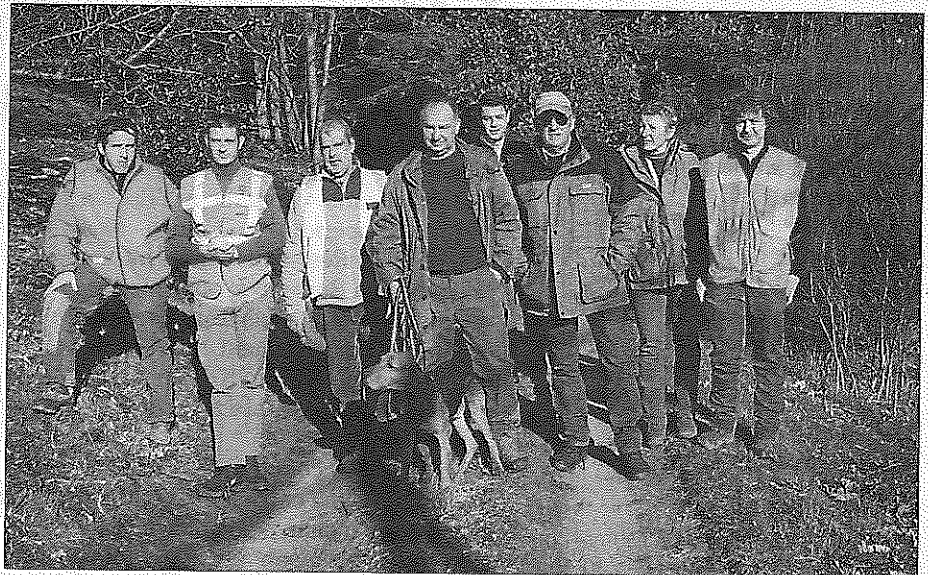
Les chiens de chasse à l'honneur

Un concours de chiens courants a été organisé, avec succès.

Courant février, sur deux journées de week-end, à Saint-Germain-de-Calberte, l'AFACCC 48 (Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants) a organisé une manifestation canine. Il s'agissait d'un concours de chien rapprocheur sur la voie du sanglier. Dix-huit concurrents venant de tout le grand sud de la France se sont affrontés ce week-end-là autour d'une passion commune pour la chasse, et les chiens en particulier.

Le matin, après avoir tiré au sort son secteur et son ordre de passage, le conducteur part repérer un pied en compagnie de son chien et d'un accompagnateur local connaissant bien le terrain. Ensuite, toutes les heures, les chiens sont découplés sur la piste trouvée le matin, le jeu consiste à remonter celle-ci jusqu'à la bauge de l'animal, puis à lancer le sanglier ou le mettre au ferme. Le chien doit donc démêler le parcours de la nuit, et il doit être fin de nez. Il doit aussi éviter la tentation de partir après un renard ou un cervidé, il doit être créancé. Pour autant, il faut que l'animal soit complaisant car plus il est baugé loin, plus le chien qui arrive à le trouver marquera des points.

À ce petit jeu, on a pu observer des chiens assez exceptionnels et l'ensem-



■ Les organisateurs ont offert une belle démonstration de chiens rapprocheurs.

ble des participants a fait preuve de persévérance et de savoir-faire malgré une météo assez délicate, le dimanche, car la neige avait recouvert les voies de la nuit. Dans la catégorie des duos (deux chiens), voici le classement : 1 - MM. Delmont et Auzols, du Cantal, avec Etan (griffon bleu) et Elliot (type grand gascon saintongeais) ; 2 - M. Masador, de l'AFACCC 48, avec deux briquets griffons vendéens, Uka et Billy ; 3 - M. Richard, de la Haute-Garonne,

avec deux typés gascons. Dans la catégorie des solos (un seul chien), voici le classement : 1 - M. Saurel, de l'AFACCC 48, avec Cyrus, bruno du Jura ; 2 - M. Vaillard, de la Haute-Loire, avec Dick, nivernais croisé grand bleu ; 3 - M. Martin, de l'AFACCC 48, avec Rami, nivernais de 12 ans.

Toute l'équipe de Saint-Germain-de-Calberte a su rassembler autour du chien courant des gens d'horizons divers, pour une manifestation très réussie.

C6---

Haute Margeride Les chasseurs ont rencontré leur fédération

Réunion pour les secteurs du Malzieu-Ville et de Saint-Alban.

C'est au Malzieu-Ville que Serge Suau, directeur de la fédération des chasseurs de Lozère, accompagné d'Émile Fabre, administrateur, et Arnaud Julien, chargé de mission Natura 2000, avait convié les présidents et responsables des sociétés de chasse des cantons de Saint-Alban et du Malzieu pour une réunion d'information départementale. Joseph Pradin, vice-président, accueillait les participants.

L'accent sur la sécurité

Serge Suau faisait état d'une amélioration de la sécurité au cours de la dernière saison. Il donnait un bilan du travail de la fédération « très positif, avec des réunions de secteur sur tout le département, à l'écoute des chasseurs. ». Il abordait ensuite divers dossiers : l'indemnisation des dégâts de sangliers (près de 220 000 € en 2011-2012), l'utilité et le retour obligatoire des carnets de prélèvement bécasses et CPU pour avoir des éléments de statistiques sur le gibier présent sur les territoires, la réglementation concernant l'agrainage, la liste des animaux classés nuisibles pour les trois années à venir, les formations mises en place par la fédération (réglages des carabines, sécurité etc.), la collecte des déchets (plus de 100 tonnes en 2012-2013 en Lozère) et le recyclage des cartou-



■ État du gibier, nuisibles, agrainage, Natura 2000... Autant de sujets abordés.

ches, l'ouverture des perdrix, Natura 2000, et bien d'autres dossiers. Bref, une réunion de secteur de bonne tenue qui a été complétée par un tour de table avec le bilan de la saison 2012 de chacune des sociétés.

Arnaud Julien présentait ensuite la révision engagée (présentation définitive à l'assemblée générale départementale) concernant le schéma départemental de gestion cynégétique pour 2013-2019, qu'il définissait comme suit : « C'est tou-

te la politique de gestion de la faune sauvage et de ses habitats sur l'ensemble de la Lozère, pilotée par la fédération en lien avec tous ses partenaires... »

Serge Suau concluait en annonçant l'augmentation du timbre fédéral de 1 € et de la vignette sanglier de 2 €. Il conviait tous les chasseurs à l'assemblée départementale, à Mende le samedi 13 avril à 9 heures.

Correspondant ML : 04 66 31 52 13

al-
bien
, pour